

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au règlement (CE) No. 1907/2006
(modifié par le règlement (UE) 2020/878)

SCT-Cleantech LR-57

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Nom du produit	SCT-Cleantech LR-57
Code du produit	9678
L'identifiant unique de formulation (UFI)	5670-00EN-E00K-RJEN

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/du mélange	vernis de protection
---	----------------------

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Identification de la société/entreprise	Surface Cleaning Technologies (SCT) Sàrl Rte de l'Ancienne Papeterie 106 CH-1723 MARLY (Suisse) + 41 265 88 01 74 contact@sct-cleantech.com
--	---

1.4. Numéro d'appel d'urgence	Tox Info Swiss Notfall, En cas d'urgence: 145 Auskunft, Informations: +41 44 251 66 66
Date de révision	29.05.2024
Version	001

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification conformément au Règlement (CE) No. 1272/2008

Lésions oculaires graves/irritation oculaire, Catégorie 2, H319
Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique, Effets narcotiques, Catégorie 3, H336
Liquides inflammables, Catégorie 2, H225

Information complémentaire

Pour le texte complet des phrases mentionnées dans ce chapitre, voir section 16.

2.2. Éléments d'étiquetage



Mention d'avertissement

Danger

Mentions de danger

H225: Liquide et vapeurs très inflammables.
H319: Provoque une sévère irritation des yeux.
H336: Peut provoquer somnolence ou vertiges.

Conseils de prudence

P210: Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.
P241: Utiliser du matériel [électrique/de ventilation/d'éclairage] antidéflagrant.
P243: Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques.
P261: Éviter de respirer les poussières/ fumées/ gaz/ brouillards/ vapeurs/ aérosols.
P370+P378: En cas d'incendie: Utiliser du sable sec, de la poudre chimique sèche ou de la mousse résistant à l'alcool pour l'extinction.
P403+P235: Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais.

Informations supplémentaires

Aucun(e).

Identificateur de produit

Non demandé.

2.3. Autres dangers

Lors de l'utilisation, formation possible de mélange vapeur-air inflammable/explosif.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.2. Mélanges

Solution alcoolique.

Composants	% en poids	Classification CLP	Identificateur de produit
Isopropanol	50% - 75%	Eye Irrit. 2 H319, STOT SE 3 H336, Flam. Liq. 2 H225	No.-CAS: 67-63-0 No.-CE: 200-661-7 No.-Index: 603-117-00-0
n-butanol	1% - 5%	Acute Tox. 4 H302, STOT SE 3 H335, Skin Irrit. 2 H315, Eye Dam. 1 H318, STOT SE 3 H336, Flam. Liq. 3 H226	No.-CAS: 71-36-3 No.-CE: 200-751-6 No.-Index: 603-004-00-6
Éthanol	10% - 25%	Flam. Liq. 2 H225	No.-CAS: 64-17-5 No.-CE: 200-578-6 No.-Index: 603-002-00-5

Pour le texte complet des phrases mentionnées dans ce chapitre, voir section 16.

Impuretés dangereuses

Aucun(e) à notre connaissance.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Inhalation	Appeler un médecin dans les cas graves. Mettre la victime à l'air libre en cas d'inhalation accidentelle de poussière ou de fumées provenant de surchauffage ou de combustion. En cas de difficultés respiratoires, donner de l'oxygène.
Contact avec la peau	Laver immédiatement au savon et abondamment à l'eau en enlevant les vêtements contaminés et les chaussures. Si l'irritation de la peau persiste, appeler un médecin.
Contact avec les yeux	Rincer immédiatement et abondamment à l'eau, y compris sous les paupières, pendant au moins 15 minutes. Protéger l'oeil intact. Consulter un ophtalmologiste.
Ingestion	Se rincer la bouche à l'eau puis boire beaucoup d'eau. Éviter le vomissement si possible. Appeler un médecin.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes les plus importants: Érythème. Effets aigus anticipés: Sensation de brûlure superficielle. Vue brouillée. Faiblesse. Vertiges.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Aucun(e) à notre connaissance.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction

Utiliser de l'eau pulvérisée, de la mousse résistant à l'alcool, de la poudre sèche ou du dioxyde de carbone. Eau pulvérisée.

Moyens d'extinction inappropriés

Jet d'eau à grand débit.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

En cas d'incendie, la fumée peut contenir le produit original en plus de composés non identifiés, toxiques et/ou irritants. Collecter séparément l'eau d'extinction contaminée, ne pas la rejeter dans les canalisations. La distance de retour de flamme peut être considérable. Facilement inflammable. Les vapeurs sont plus lourdes que l'air et peuvent se répandre sur le sol.

5.3. Conseils aux pompiers

Équipement spéciaux pour la protection des intervenants

Procédure standard pour feux d'origine chimique. En cas d'incendie, porter un appareil de protection respiratoire autonome. Combinaison complète de protection contre les agents chimiques. En cas d'incendie et/ou d'explosion, ne pas respirer les fumées.

Méthodes particulières d'intervention

Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à l'environnement voisin. Les récipients fermés peuvent être refroidis par eau pulvérisée.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Pour les non-secouristes

Utiliser un équipement de protection individuelle. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Ne pas inhaler les vapeurs/poussières. Enlever toute source d'ignition. Attention au retour de flamme. Les vapeurs sont plus lourdes que l'air et peuvent se répandre sur le sol.

Pour les secouristes

Utiliser un équipement de protection individuelle. Ne pas inhaler les vapeurs/poussières. Ventiler la zone. Évacuer immédiatement le personnel vers des zones sûres. Enlever toute source d'ignition. Attention au retour de flamme. Interdire aux personnes non autorisées d'entrer dans la zone. Les vapeurs sont plus lourdes que l'air.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Contenir et collecter le matériel répandu à l'aide d'un matériau absorbant non combustible, (p.e. sable, terre, kieselgur, vermiculite) et le mettre dans un conteneur pour l'élimination conformément aux réglementations locales / nationales (voir chapitre 13). Nettoyer rapidement en balayant ou en aspirant.

6.4. Référence à d'autres sections

Voir chapitre 8 et 13.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Établir un plan d'action de premier secours avant d'utiliser ce produit. Porter un équipement de protection individuel. Ne pas inhaler les vapeurs/poussières. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Les vapeurs sont plus lourdes que l'air et peuvent se répandre sur le sol. Tenir le produit et les récipients vides à l'écart de la chaleur et des sources d'ignition. Éviter l'accumulation de charges électrostatiques.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Entreposer dans un endroit accessible seulement aux personnes autorisées. Conserver dans le conteneur d'origine. Garder les récipients bien fermés dans un endroit sec, frais et bien ventilé.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Pas d'information disponible.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Limite(s) d'exposition

Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui-même.

Isopropanol (CAS 67-63-0)

Switzerland - Biological Limit Values (BAT-Werte)

25 mg/L Medium: urine Time: end of shift Parameter: Acetone
0.4 mmol/L Medium: urine Time: end of shift Parameter: Acetone
25 mg/L Medium: whole blood Time: end of shift Parameter: Acetone
0.4 mmol/L Medium: whole blood Time: end of shift Parameter: Acetone
Developmental Risk Group C

Switzerland - Occupational Exposure Limits - Developmental Risk Groups

Switzerland - Occupational Exposure Limits - STELs - (KZGWs)

Switzerland - Occupational

400 ppm STEL [KZGW] INRS NIOSH
1000 mg/m³ STEL [KZGW] INRS NIOSH

200 ppm TWA [MAK] INRS NIOSH



SURFACE CLEANING TECHNOLOGIES

Exposure Limits - TWAs - (MAKs)
n-butanol (CAS 71-36-3)
Switzerland - Biological Limit
Values (BAT-Werte)

Switzerland - Occupational
Exposure Limits - Developmental
Risk Groups

Switzerland - Occupational
Exposure Limits - STELs -
(KZGWs)

Switzerland - Occupational
Exposure Limits - TWAs - (MAKs)
Éthanol (CAS 64-17-5)

Switzerland - Occupational
Exposure Limits - Developmental
Risk Groups

Switzerland - Occupational
Exposure Limits - STELs -
(KZGWs)

Switzerland - Occupational
Exposure Limits - TWAs - (MAKs)

500 mg/m³ TWA [MAK] INRS NIOSH

10 mg/g creatinine Medium: urine Time: end of shift Parameter: n-Butanol

2 mg/g creatinine Medium: urine Time: before subsequent shift or
16 hour Parameter: n-Butanol
Developmental Risk Group C

100 ppm STEL [KZGW] INRS NIOSH

310 mg/m³ STEL [KZGW] INRS NIOSH

100 ppm TWA [MAK] INRS NIOSH

310 mg/m³ TWA [MAK] INRS NIOSH

Developmental Risk Group C

1000 ppm STEL [KZGW] INRS NIOSH

1920 mg/m³ STEL [KZGW] INRS NIOSH

500 ppm TWA [MAK] INRS NIOSH

960 mg/m³ TWA [MAK] INRS NIOSH

8.2. Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques appropriés

À manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité.

Protection individuelle

Protection respiratoire

En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil de protection respiratoire approprié. Appareil respiratoire avec filtre combiné vapeurs/particules (EN 14387).

Protection des mains

Les gants de protection sélectionnés doivent satisfaire aux spécifications du Règlement (CE) No. 2016/425 et au standard EN 374 qui en dérive. EN 374 Gant Nitrile Épaisseur 0.38mm Niveau de Perméation > 480min Les données concernant le temps de pénétration/la résistance de la matière sont des valeurs standards! Le temps de pénétration exact / la résistance exacte de la matière seront obtenues du fournisseur de gants de sécurité.

Protection des yeux

Lunettes de sécurité avec protections latérales conforme à l'EN166.

Protection de la peau et du corps

Vêtements de protection à manches longues. Choisir la protection individuelle suivant la quantité et la concentration de la substance dangereuse au poste de travail.

Risques thermiques

Tenir le produit et les récipients vides à l'écart de la chaleur et des sources d'ignition.

Contrôle d'exposition de l'environnement

S'assurer préventivement que le produit ne puisse pas se déverser dans des eaux de surface ou dans la canalisation.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique	Liquide.
Couleur	Rouge.
Odeur	Alcoolique.
Point de fusion/ point de congélation:	Non déterminé.
Point d'ébullition ou point initial / intervalle d'ébullition:	ca 80°C
Inflammabilité:	inflammable
Limites inférieure et supérieure d'explosion:	Non déterminé.
Point d'éclair:	ca 12 °C
Température d'auto-inflammation:	Non déterminé.
Température de décomposition:	Non déterminé.
pH:	(% en solution)
Viscosité cinématique:	Non déterminé.
Solubilité:	Non déterminé.
Coefficient de partage n-octanol/eau (valeur log):	Non déterminé.
Pression de vapeur:	Non déterminé.
Densité et/ou densité relative:	ca. 0.88 g/ml
Densité de vapeur relative:	Non déterminé.
Caractéristiques des particules:	pas applicable (liquid)

9.2. Autres informations

9.2.1 Informations concernant les classes de danger physique	Pas d'information disponible.
9.2.2 Autres caractéristiques de sécurité	Pas d'information disponible.

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité	Risque d'ignition. La chaleur, un choc ou le contact avec un autre produit peut provoquer un incendie ou une décomposition explosive. Peut former des mélanges explosifs avec l'air.
10.2. Stabilité chimique	Pas de décomposition en utilisation conforme.
10.3. Possibilité de réactions dangereuses	Des vapeurs peuvent former un mélange explosif avec l'air. Les vapeurs peuvent couvrir de longues distances et s'enflammer.
10.4. Conditions à éviter	La combustion produit des fumées nauséabondes et toxiques. Éviter l'accumulation de charges électrostatiques. Chaleur, flammes et étincelles.

10.5. Matières incompatibles	Aucun(e).
10.6. Produits de décomposition dangereux	Aucun sous utilisation appropriée.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

Toxicité aiguë	Isopropanol (CAS 67-63-0) Dermal LD50 Rabbit = 4059 mg/kg (JAPAN_GHS) Inhalation LC50 Rat > 10000 ppm 6 h(ECHA_API) Oral LD50 Rat = 1870 mg/kg (JAPAN_GHS) n-butanol (CAS 71-36-3) Dermal LD50 Rabbit = 3402 mg/kg (JAPAN_GHS) Inhalation LC50 Rat > 8000 ppm 4 h(JAPAN_GHS) Oral LD50 Rat = 700 mg/kg (JAPAN_GHS) Éthanol (CAS 64-17-5) Inhalation LC50 Rat = 116.9 mg/L 4 h(ECHA_API) Inhalation LC50 Rat = 133.8 mg/L 4 h(ECHA_API) Oral LD50 Rat = 7060 mg/kg (NLM_CIP)
Corrosion/irritation cutanée	Irritation légère de la peau.
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Provoque une sévère irritation des yeux.
Sensibilisation respiratoire/cutanée	Aucun(e).
Cancérogénicité	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Mutagénicité sur les cellules germinales	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Toxicité pour la reproduction	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique	La substance ou le mélange n'est pas classé comme toxique pour un organe cible, exposition unique.
Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée	La substance ou le mélange n'est pas classé comme toxique pour les organes cibles, exposition répétée.
Danger par aspiration	La substance ou le mélange ne doit pas être classé comme dangereux pour l'aspiration.

Expérience chez l'homme

Donnée non disponible.

11.2. Informations sur les autres dangers

Propriétés perturbant le système endocrinien

Donnée non disponible.

Autres données

Donnée non disponible.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Peut changer le pH de l'eau. Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui même.

Isopropanol (CAS 67-63-0)

Ecotoxicity - Freshwater Algae - Acute Toxicity Data
Ecotoxicity - Freshwater Fish - Acute Toxicity Data

EC50 96 h *Desmodesmus subspicatus* >1000 mg/L (IUCLID)
EC50 72 h *Desmodesmus subspicatus* >1000 mg/L (IUCLID)
LC50 96 h *Pimephales promelas* 9640 mg/L [flow-through] (IUCLID)
LC50 96 h *Pimephales promelas* 11130 mg/L [static] (IUCLID)
LC50 96 h *Lepomis macrochirus* >1400000 µg/L (EPA)
EC50 48 h *Daphnia magna* 13299 mg/L (IUCLID)

Ecotoxicity - Water Flea - Acute Toxicity Data

Éthanol (CAS 64-17-5)

Ecotoxicity - Earthworm - Acute Toxicity Data
Ecotoxicity - Freshwater Fish - Acute Toxicity Data

LC50 48 h *Eisenia foetida* 0.1 - 1 mg/cm² [filter paper] (IUCLID)
LC50 96 h *Oncorhynchus mykiss* 12.0 - 16.0 mL/L [static] (EPA)
LC50 96 h *Pimephales promelas* >100 mg/L [static] (EPA)
LC50 96 h *Pimephales promelas* 13400 - 15100 mg/L [flow-through] (EPA)
LC50 48 h *Daphnia magna* 9268 - 14221 mg/L (IUCLID)
EC50 48 h *Daphnia magna* 2 mg/L [Static] (EPA)

Ecotoxicity - Water Flea - Acute Toxicity Data

12.2. Persistance et dégradabilité

Donnée non disponible.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Donnée non disponible.

12.4. Mobilité dans le sol

Donnée non disponible.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Cette préparation ne contient pas de substance considérée comme persistante, ni bioaccumulable ni toxique (PBT). Cette préparation ne contient pas de substance considérée comme très persistante ni très bioaccumulable (vPvB).

12.6. Propriétés perturbant le système endocrinien

Pas d'information disponible.

12.7. Autres effets néfastes

Pas d'information disponible.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Résidus de produit / produit non utilisé	Éliminer le produit compte tenu de la réglementation locale en vigueur. Le code de gestion des déchets proposé selon VEVA SR 814.610.1 fait référence au produit dans l'état de livraison. Le produit après utilisation peut avoir une composition différente, ce qui peut entraîner une reclassification. Cela doit être convenu avec la société d'élimination. L'origine-clé visé déchets au Catalogue européen des déchets (CED) est une recommandation. En raison des différentes applications en besoins de l'utilisateur peut un autre numéro de la clé de déchets doit être attribué. Code d'élimination de déchet 200127 .
Emballages contaminés	Éliminer comme le produit non utilisé.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification	UN 1866
14.2. Nom d'expédition des Nations unies	RÉSINE EN SOLUTION, inflammable
14.3. Classe(s) de danger pour le transport	3
14.4. Groupe d'emballage	II
14.5. Dangers pour l'environnement	Polluant marin: Non.
14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	Non applicable.
14.7. Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI	Non applicable.

Règlement type des ONU

ADR/RID

UN 1866.
Nom d'expédition des Nations unies: RÉSINE EN SOLUTION,
inflammable.
Classe 3.
Groupe d'emballage II.
Étiquettes ADR/RID 3.
Code de classement F1.
Numéro d'identification du danger 33.
Quantité limitée 5 L.
Quantité exceptée E2.
Catégorie de transport 2.
Code de restriction en tunnels (D/E).

IMDG

UN 1866.
Nom d'expédition des Nations unies: RESIN SOLUTION,
flammable.
Classe 3.
Groupe d'emballage II.
Étiquettes IMDG 3.
Quantité limitée 5 L.
Quantité exceptée E2.
No EMS F-E, S-E.
Polluant marin: Non.

IATA

UN 1866.
Nom d'expédition des Nations unies: Resin solution, flammable.
Classe 3.
Groupe d'emballage II.
Étiquettes IATA 3.
Instructions de conditionnement (avion de ligne): 353 (5 L).
Instruction d'emballage (LQ): Y341 (1 L).
Instructions de conditionnement (avion cargo): 364 (60 L).

Navigation fluviale ADN

UN 1866.
Nom d'expédition des Nations unies: RÉSINE EN SOLUTION,
inflammable.
Classe 3.
Groupe d'emballage II.
Étiquettes ADN 3.
Code de classement F1.
Quantité limitée 5 L.
Quantité exceptée E2.

Autres Informations

Aucun(e).

RUBRIQUE 15: Informations réglementaires

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Informations réglementaires

Classe de stockage 3.
VOC (CH) = 71.57

Isopropanol (CAS 67-63-0)

Switzerland - Biocides - Annex II -
Active Substances - Minimum
Purity

99 w/w% Sunset Date: 06/30/2026

Switzerland - Biocides - Annex II -
Active Substances - Product Type

Product Type: 1
Product Type: 2
Product Type: 4

Switzerland - Volatile Organic
Compounds (VOCs) - Group I
Switzerland - Water Protection
Ordinance - Water Polluting Liquids
Classification

2905.1290 (only this specific substance is subject to VOC duty)

B

EU - Biocides (2007/565/EC) -
Substances and Product-Types Not
to Be Included in Annexes I, IA and
IB to Directive 98/8/EC

Product type: 9
Product type: 10
Product type: 11
Product type: 12



SURFACE CLEANING
TECHNOLOGIES

EU - Biocides (528/2012/EU) -
Active Substances

1 - Human hygiene (Commission Implementing Regulation 2023/1091/EU
Commission Implementing Regulation 2023/1106/EU
Commission Implementing Regulation 2023/1108/EU
Commission Implementing Regulation 2023/1109/EU
Commission Implementing Regulation 2023/1120/EU
Commission Implementing Regulation 2023/1143/EU
Commission Implementing Regulation 2023/1144/EU, listed under
L+R Propanol PT1 Family
Knieler & Team Propanol Family
APESIN alcogel
APESIN Spray
Manorapid express GEL
OP Plus
APESIN Handaktiv
Chemisept IPA-N
Bactacid IPA-N)
2 - Disinfectants and algaecides not intended for direct application
to humans or animals (Commission Implementing Regulation
2015/407/EU
Commission Implementing Regulation 2022/2252/EU
Commission Implementing Decision 2019/2030/EU
Commission Implementing Decision 2020/106/EU
Commission Implementing Decision 2021/754/EU
Commission Implementing Regulation 2023/1105/EU
Commission Implementing Regulation 2023/2087/EU, listed under
perform-IPA product family
DEC-AHOL® product Family
Lyso IPA Surface Disinfection product family
Knieler & Team Propanol Family
IPA Family 1
Superficid express WIPES
Lysoform IPA Surface)
4 - Food and feed area disinfectant (Commission Implementing
Regulation 2015/407/EU
Commission Implementing Regulation 2022/2252/EU
Commission Implementing Decision 2019/2030/EU
Commission Implementing Decision 2020/106/EU
Commission Implementing Decision 2021/754/EU, listed under
perform-IPA product family
Lyso IPA Surface Disinfection product family
Knieler & Team Propanol Family
IPA Family 1)
Use restricted. See entry 75.

EU - REACH (1907/2006) - Annex
XVII - Restrictions on Certain
Dangerous Substances

EU - REACH (1907/2006) - List of
Registered Substances

n-butanol (CAS 71-36-3)

Switzerland - Water Protection
Ordinance - Water Polluting Liquids
Classification

EU - REACH (1907/2006) - Annex
XVII - Restrictions on Certain
Dangerous Substances

Éthanol (CAS 64-17-5)

Present

B

Use restricted. See entry 75.



SURFACE CLEANING
TECHNOLOGIES

Switzerland - Air Pollution Control - Category Class 3
Organic Substances - Gases,
Vapors or Particulates

Switzerland - Water Protection B
Ordinance - Water Polluting Liquids
Classification

EU - REACH (1907/2006) - List of Present
Registered Substances

15.2. Évaluation de la sécurité chimique Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été effectuée

RUBRIQUE 16: Autres informations

Signification des abréviations et acronymes utilisés Aucun(e).

Les principales références bibliographiques et sources de données Pour de plus amples explications, telles que les méthodes de mesure et les notations, veuillez consulter le document 1903 de la SUVA, Valeurs limites sur le lieu de travail.

Libellés des phrases mentionnées aux sections 2 et 3
H225: Liquide et vapeurs très inflammables.
H226: Liquide et vapeurs inflammables.
H302: Nocif en cas d'ingestion.
H315: Provoque une irritation cutanée.
H318: Provoque des lésions oculaires graves.
H319: Provoque une sévère irritation des yeux.
H335: Peut irriter les voies respiratoires.
H336: Peut provoquer somnolence ou vertiges.

Autres informations Prendre connaissance du mode d'emploi dans l'étiquette.

Clause de non-responsabilité Les informations contenues dans la présente fiche de données de sécurité ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication de ce document. Ces informations ne sont données qu'à titre indicatif en vue de permettre des opérations de manipulation, fabrication, stockage, transport, distribution, mise à disposition, utilisation et élimination dans des conditions satisfaisantes de sécurité, et ne sauraient donc être interprétées comme une garantie ou considérées comme des spécifications de qualité. Ces informations ne concernent en outre que le produit nommément désigné et, sauf indication contraire spécifique, peuvent ne pas être applicables en cas de mélange dudit produit avec d'autres substances ou utilisables pour tout procédé de fabrication.